

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 21 – mars 2022

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« Ce mois-ci, la Lettre MDPH fait le point sur les derniers chiffres du baromètre pour notre MDPH. Nous maintenons de bons résultats, notamment au regard des autres MDPH et des délais moyens de traitement des dossiers.

La session de la Commission exécutive le 14 mars était consacrée en grande partie au budget et au partenariat. Notre attention est à présent tournée vers le rapport d'activité de 2021 qui doit être finalisé pour la Comex du mois de mai.

Enfin, vous trouverez un article consacré aux arrivées et départs des agents MDPH depuis le début de l'année, ainsi que d'autres informations en lien avec nos partenaires.

Et n'oubliez pas de porter du « bleu » pour la journée mondiale de l'autisme le 2 avril !

Prenez bien soin de vous et de vos proches !»



Sommaire :

**Le baromètre national des MDPH :
résultats du 4^e trimestre 2021**

La Comex du 14 mars

Arrivées et départs à la MDPH

En complément d'infos

Du côté des partenaires

Agenda

LE BAROMÈTRE NATIONAL DES MDPH

RÉSULTATS DU 4^e TRIMESTRE 2021

La CNSA vient de publier les chiffres du quatrième trimestre 2021. Vous trouverez ci-dessous les résultats de la MDPH de l'Aude. Ces derniers chiffres seront bientôt consultables en ligne sur le [site de la CNSA](#) et sont affichés dans la salle d'accueil de la MDPH.



Site d'information institutionnelle et professionnelle de l'aide à l'autonomie

Actualités & Agenda

Grands Chantiers

Budget et Financement

Outils, méthodes et territoires

Recherche et innovation

Documentation et données

À propos de la CNSA

[Accueil](#) > [Vous êtes une personne handicapée ou un proche](#) > [Baromètre des maisons départementales des personnes handicapées](#) > [Données de la MDPH de l'Aude \(11\)](#)

Vous êtes une personne handicapée ou un proche

Missions et fonctionnement des MDPH

Démarches auprès des MDPH

Baromètre des maisons départementales des personnes handicapées

Données de la MDPH de l'Aude (11)

Décisions d'attribution des droits à vie

Type de droits	AAH avec Taux d'incapacité d'au moins 80%	RQTH
	66% des dossiers éligibles	75 % des dossiers éligibles

La CDAPH attribue les droits à vie, sous certaines conditions, pour l'AAH, la RQTH et les CMI invalidité et priorité. Dans les résultats du 4^e trimestre 2021, 66 % des dossiers pour une demande d'AAH pour une personne ayant un taux d'incapacité d'au moins 80 % ont bénéficié de cette mesure ainsi que 75 % des dossiers de demande de RQTH.

Durée moyenne des droits en matière de scolarisation : 34,5 mois.

La durée des décisions de la CDAPH relatives à la scolarité doit s'aligner sur les cycles scolaires qui vont de 3 à 4 ans. L'objectif à atteindre est une durée moyenne de 36 mois. Ce résultat est en forte progression au 4^e trimestre.

Délais de traitement des demandes

	Délai de traitement global	Délai pour les dossiers enfants	Délai pour les dossiers adultes	Délai pour l'AAH	Délai pour la PCH
Nombre de mois	2,3 mois	2,6 mois	2,3 mois	2,4 mois	2,7 mois

Les délais de la MDPH11 restent bons, bien en-deçà du délai décisionnel légal qui est de 4 mois. Cela montre que l'organisation mise en place est efficace et permet de maintenir une fluidité du parcours du dossier.

Mesure de la satisfaction des personnes pour 2021

Nombre de répondants	Globalement satisfaits	Facilité pour se rendre à la MDPH	Facilité pour contacter la MDPH	Les agents répondent aux questions	Les agents sont accueillants
346	94,2 %	76 %	74,4 %	82 %	87,2 %

Le nombre de répondants a diminué par rapport à 2020 en raison d'une absence de l'agent en charge de cette mission.

LA COMEX DU 14 MARS

La Comex qui s'est déroulée le 14 mars avait plusieurs points à l'ordre du jour dont certains étaient liés au budget de la MDPH, aux conventions avec les partenaires et au recrutement d'une nouvelle conciliatrice, ancien agent de l'Equipe d'Evaluation de la MDPH.

Projet de convention avec la CPAM

Ce projet de convention a pour objet, notamment, de fluidifier la complémentarité des aides extra-légales versées par la Commission d'Action Sanitaire et Sociale de la CPAM (CASS) et le Fonds Départemental de Compensation (FDC) géré par la MDPH.

Ce partenariat sera illustré, à compter du 1er avril 2022, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients en situation de handicap, par une revalorisation des consultations médicales. Cela permettra aux médecins généralistes d'accorder le temps et l'expertise nécessaires au

remplissage complet du certificat médical MDPH.

Signature d'un protocole relatif aux mineurs en danger

La Comex a voté la signature d'un protocole partenarial relatif au recueil, au traitement et à l'évaluation des informations préoccupantes et signalements de mineurs en danger, porté par le Département.

Ce document est le fruit d'une démarche pluri-institutionnelle pilotée par l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance de l'Aude (ODPE 11) et ayant associé les différents représentants parmi les 29 institutions partenaires (Préfecture, Ministère de la Justice, Education

Nationale, ARS, partenaires associatifs œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance, MDPH, ...).

Recrutement d'une conciliatrice

La Comex a voté le recrutement de Marie-Jo Trespaillé en tant que « conciliatrice ». Elle rejoint ainsi une équipe qui a été mise en place par la MDPH dans le cadre des voies de recours possibles après une décision de la CDAPH, depuis 2015.

Marie-Jo a fait partie de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation de la MDPH en tant qu'infirmière pendant 12 ans. Au moment de son départ à la retraite, elle a accepté cette nouvelle mission. Elle répond à nos questions ci-dessous.

La Lettre MDPH :

Alors que vous auriez pu « oublier » le handicap et la MDPH, pourquoi avoir accepté cette fonction ?

MJT : mon travail au sein de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation m'a beaucoup plu. J'aime être dans l'échange et la relation avec les autres. Ce travail avait beaucoup de sens pour moi. Je me suis sentie utile pendant ces 12 années, en apportant des informations et des solutions aux personnes confrontées au handicap.

Tout ce que j'ai acquis en terme de connaissances et d'expérience, je suis heureuse de pouvoir le diffuser encore.

Ce qui me plaît aussi dans la conciliation, c'est le fait que la démarche soit bienveillante. Cela

correspond à mon état d'esprit et à mes convictions.

La Lettre MDPH :
Comment envisagez-vous ce nouveau positionnement qui n'est plus dans le domaine professionnel ?

MJT : j'espère pouvoir être utile aux personnes en situation de handicap que je vais rencontrer. Mon désir est de leur donner les moyens d'acquies plus d'autonomie sur le plan social, plus d'indépendance, des outils pour penser librement et utiliser leur potentiel personnel.

Certes, mon positionnement est différent et c'est ce qui m'intéresse. C'est dans la continuité de mon travail à la MDPH, sous une autre facette, un autre angle, dans un rapport de proximité.

Je souhaite être à l'écoute, et tenterai de comprendre en quoi la personne ne s'est pas sentie reconnue dans la décision de la CDAPH. Ma mission sera de rendre compte de ses difficultés et de ses besoins.

La Lettre MDPH :
Et par rapport à vos anciennes collègues du service Evaluation Médico-Sociale ?

MJT : je souhaite pouvoir leur apporter des éléments complémentaires, peut-être une vision un peu différente des problématiques et contribuer ainsi à l'amélioration de l'évaluation en général.

Il me semble que tout le monde peut être « gagnant », en tout cas, c'est ce que je souhaite.

ARRIVÉES ET DÉPARTS À LA MDPH

La vie de la MDPH est aussi celle de ses agents. Il y a ceux qui arrivent : Jean-Louis Delgado (médecin), Emeline Rebeix (infirmière), Cristina Jesus Coelho (travailleur social), Marie-Amélie Loir (agent d'accueil), Delphine Morelli (parcours d'immersion). Il y a aussi ceux qui partent : Marie Bouguin (chef de service), Marie-Jo Trespaillé (infirmière), Carole Decourt (chef du service Evaluation Médico-Sociale) et Jean-Pierre Brignet (médecin). Nous souhaitons la bienvenue aux uns et pleine réussite dans leurs nouvelles activités aux autres !

Marie Bouguin, chef du service Administration Générale, quitte la MDPH fin mars.

Nous l'avons interviewée avant son départ :

La Lettre MDPH : Depuis combien de temps étiez-vous à la MDPH et quel a été votre parcours professionnel ?

MB : Je suis arrivée à la MDPH début 2007, suite au concours de rédacteur territorial. J'avais fait un master II en sciences sociales et avais préparé mon concours à l'Institut de préparation à l'Administration Générale. La MDPH a été mon 1^{er} poste et ma 1^e « véritable » expérience professionnelle. J'y suis restée 15 ans ! Je peux dire que j'ai évolué en même temps que la MDPH. Dans les premières années, les missions de mon poste étaient ciblées sur la structuration du Groupement d'Intérêt Public MDPH, le budget, le bâtiment et la gestion des ressources humaines ; il s'agissait de poser les bases.

La Lettre MDPH : Quels ont été les moments-clés de votre expérience à la MDPH ?

MB : Lors de la réorganisation des services, en 2014, ma fierté c'est d'avoir contribué à la réduction des délais de traitement des dossiers tout en sécurisant les procédures, en accompagnant les agents, et en concertation avec les partenaires. C'était un gros « chantier ». Il fallait arriver à donner une réponse de qualité répondant aux besoins des personnes tout en respectant un délai de traitement raisonnable : on est passé d'un délai moyen de 12 à 4 mois. Aujourd'hui, la plupart des dossiers passent en CDAPH en deçà de 3 mois !

La Lettre MDPH : Et vos actions « coup de cœur » ?

MB : La création de la « pouponnière » ! J'ai accompagné des personnes en situation de reprise du travail après une longue maladie ou dans le cadre d'un reclassement professionnel. La diversité des activités au sein de la MDPH a permis de faire du travail un outil thérapeutique afin que les agents puissent reprendre confiance en eux et en leurs compétences professionnelles. Je me suis également investie dans la structuration de la mise

en œuvre des Plans d'Accompagnement Global et des Groupes Opérationnels de Synthèse dans le cadre de la Réponse Accompagnée pour Tous. J'ai aimé me sentir utile au service des usagers : je suis utile si je réponds aux besoins de l'autre et c'est cela qui donne du sens à mon travail. C'est dans le sens donné à l'action que nous trouvons l'énergie de l'action. Relever les défis de la RAT a été un accomplissement dans ma vie professionnelle.

La Lettre MDPH : Qu'avez-vous appris dans ce parcours et quelles sont vos aspirations à présent ?

MB : J'ai conforté l'idée qu'on est plus forts et meilleurs à plusieurs. J'ai appris la fierté d'appartenir à un groupe, la MDPH, qui est au service des usagers. Je garderai le souvenir d'une expérience professionnelle très riche et formatrice, la valeur du lien et de l'esprit d'équipe. J'ai découvert un monde solidaire, dynamique et bienveillant.

Je pars en « disponibilité » en tant que consultante en évolution professionnelle avec une belle expérience !

EN COMPLÉMENT D'INFO

INFORMATION « FRANCE SERVICES »

La MDPH était invitée à informer 9 agents France Services de Carcassonne Agglo, le jeudi 10 mars, dans les locaux de la Cavayère. Au programme, une présentation de la MDPH, des droits et prestations aux personnes handicapées, et du formulaire de demande.

« [France services](#) » est un nouveau modèle d'accès aux services publics. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique : réaliser sa demande de carte grise, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet ou encore effectuer sa demande d'APL.

Chaque France Services offre un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse

nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques. Les agents France Services peuvent également accompagner les citoyens dans d'autres démarches comme le dossier MDPH.

Dans l'Aude, il y a 22 France Services dont celui de Castelnaudary qui a ouvert en début d'année. Ils seront au nombre de 24 fin 2022.

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site de [l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires](#).



mais aussi



Le service jeunesse de la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois est présent dans les locaux de France Services avec le Point Information Jeunesse !

Contact : marjorie.pallat@cccla.fr
07.76.00.32.30

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 h à 12 h / 13 h à 16 h
Mardi : 9 h à 12 h / 13 h à 16 h
Mercredi : 9 h à 12 h / Fermé
Jeudi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 9 h à 13 h / Fermé



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA CONSULTATION DES SERVICES EN LIGNE ET EFFECTUER VOS DÉMARCHES

Lundi : 9 h à 12 h / 13 h à 16 h
Mercredi : 9 h à 12 h
Jeudi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30

- Découvrir** l'environnement et le vocabulaire numérique
- Protéger** ses données personnelles
- Réaliser** ses démarches en ligne
- Naviguer** sur internet
- Gérer** ses courriels ses contenus numériques

+ d'infos : tristan.berenger@cccla.fr

Ateliers numériques tous les mardis et vendredis au
CIAS
17 quartier Cours de la République 11400 Castelnaudary

CASTELNAUDARY / LAURAGAIS AUDOIS / C'LA communauté

9, boulevard Lapasset,
11400 Castelnaudary

04.11.98.01.65

castelnaudary@france-services.gouv.fr
manon.mazerolles@cccla.fr
annick.pelous@cccla.fr



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

**FRANCE SERVICES
CASTELNAUDARY**

vous accompagne dans
vos démarches administratives

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

CASTELNAUDARY / LAURAGAIS AUDOIS / C'LA communauté

COORDONNATRICE DE PROJET ET D'ACCOMPAGNEMENT INCLUSIF COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

Lauriane Aguilera est « Coordinatrice de Projet et d'Accompagnement Inclusif » (CPAI) pour les enfants en difficulté à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA). Une convention de partenariat sera signée fin 2022 avec la MDPH.

La création de ce poste fait suite à un constat présenté à la CAF sur les difficultés rencontrées par les équipes au sein des structures d'accueil, constat qui découle également du dispositif « être différent » de la CAF. Pour rappel, les dessins réalisés dans le cadre de cette action étaient exposés lors des Assises du

handicap organisées par la MDPH en janvier 2020.

Un état des lieux sur les temps péri et extra-scolaires, établi par les professionnels de terrain, a pointé la nécessité d'organiser une équité d'accueil pour tous les enfants, quelles que soient leurs difficultés, sociales, comportementales ou liées au handicap.

Le poste qu'occupe Lauriane bénéficie d'un financement de la CAF. A la croisée des différents interlocuteurs, enfants, familles, agents et services de la CCCLA, agents de l'éducation nationale, il contribue à construire une société plus inclusive en apportant une organisation, des ressources, un

soutien et des formations aux équipes, ainsi qu'un accompagnement des familles. C'est une démarche très novatrice sur le département.

Le profil de Lauriane : éducatrice spécialisée

Les missions du poste :

- coordonner et soutenir les équipes de terrain et les services
- proposer des formations aux professionnels de la CCCLA et créer un groupe d'analyse de pratiques
- faire le lien entre les familles, l'école, les services
- mettre en place une équité d'accueil
- créer et faire vivre le partenariat

AAH ET AEEH : REVALORISATIONS AU 1^{er} AVRIL

Le montant maximum de l'AAH passe à 919,86 euros mensuels.

L'AEEH de base passe à 135,13 euros par mois.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES



 vous informer

Venez participer à un atelier Santé des aidants

 Action Sanitaire et Sociale

Prochaines actions
« Santé des aidants » 2022

A Lézignan-Corbières,
en collaboration avec l'Espace seniors

Public concerné : aidant familial,
quel que soit son âge et quel que soit
son régime d'affiliation maladie

Séances en présentiel,
Jeudi 7 avril et Mardi 24 Mai
de 14h à 16h30
dans les locaux de l'Espace seniors,
2 Chemin de Cantarane

Séances en distanciel,
Jeudi 21 avril et Mardi 31 Mai
de 14h à 16h30
le lien pour accéder à la visio-conférence
sera communiqué après l'inscription

Contact pour renseignements
et inscription :
Sylvia PEZAREIX, MSA Grand sud
Tél. 04.68.82.65.90



LE VICTORIA
PUB BRASSERIE

Apéro signes

initiation et rencontres
autour de la langue des
signes (LSF)

chaque 1^{er} vendredi du
mois à 19h

En soutien aux journées de l'autisme **Samedi 9 Avril 2022**

solidarité
autisme

Vivez les Printanières de Rieux Minervoises

PROGRAMME: 7H-8H Accueil des exposants plâche de l'église Romane (pépiniériste) et place Rambaud (marché des producteurs.)
10H Rdv Place Jeanne d'Arc pour 2 circuits. Histoire et Nature. S'inscrire en Médiathèque et mairie au profit de l'ASSO. Autisme AVEA (1€le circuit)
11H-11H30 Médiathèque , sensibilisation à l'Autisme tout public
11H30 Discours de Mr le Maire et plantation de l'arbre de l'Autisme.
12H Omelette géante au boulodrome (s'inscrire en médiathèque et mairie avant le 30 Mars 2€la part)
14H Table Ronde par l'association Autisme AVEA
15H Animation Musicale

Planning d'avril
APF France handicap de l'Aude

<p>Les Mardis</p> <p>Carcassonne À la délégation à 14h Arts plastiques</p>	<p>Les Jeudis</p> <p>Carcassonne À la délégation à 14h Jeux de Société</p>
<p>Mercredi 6</p> <p>Narbonne À partir de 14h Jeu de cartes : le Skyjo !</p>	<p>Jeudi 7</p> <p>Carcassonne À la délégation à 14h Dégustation de chocolats et goûter de Pâques</p>
<p>Mercredi 20</p> <p>Narbonne-Plage À partir de 13h Balade et goûter au bord de mer</p>	<p>Jeudi 21</p> <p>Carcassonne À 14h Visite du Parc Australien Entrée à 10,50 euros</p>
<p>Mardi 26</p> <p>Carcassonne À la délégation à 14h Rencontre et échange entre adhérents En autonomie</p>	

Inscription obligatoire par téléphone au 04 68 25 62 25 ou par courriel à dd.11@apf.asso.fr

APF France handicap



02 avril **JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME**
 11 avril **JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE DE PARKINSON**
 27 avril **JOURNÉE INTERNATIONALE DES CHIENS-GUIDES**
 30 avril **JOURNÉE MONDIALE DES MOBILITÉS ET DE L'ACCESSIBILITÉ**

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32
mdph@aude.fr